



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ATTESTATION N° 199 /2017/PRED/SG/CAMES

Je soussigné, Professeur Bertrand MBATCHI, Secrétaire Général du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (C.A.M.E.S), certifie que le **diplôme ci-dessous**, délivré par **ENSUP AFRIQUE - Sénégal**, a été **reconnu dans le cadre d'une première certification** par le CAMES lors du 32ème Colloque sur la Reconnaissance et l'Equivalence des Diplômes, tenu à Lomé (TOGO) du 29 novembre au 01 décembre 2017.

DIPLOME SOUMIS

Licence en marketing-communication

EQUIVALENCE ACCORDEE

Licence en marketing-communication (BAC+3 ans)

La validité de la reconnaissance couvre une période de cinq (5) ans à compter du 01 décembre 2017.

En foi de quoi est délivrée la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Ouagadougou, le 01 décembre 2017

Le Secrétaire Général,

Grand Chancelier de l'OIPA/CAMES



Professeur Bertrand MBATCHI

Important: *il ne peut être délivré de duplicata de cette attestation. Veuillez donc établir de la présente pièce autant de copies légalisées que nécessaire.*